

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 5 février 2020

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 3 et 4 février 2020

2020 DAE 27 Subvention de fonctionnement (10.000 euros) dans le cadre d'une convention pluriannuelle avec l'association Parisien d'un Jour, Parisien toujours (Paris Greeters) (3e).

M. Jean-François MARTINS, rapporteur

Le Conseil de Paris,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la convention pluriannuelle d'objectifs signée le 06 mai 2019 en application de la délibération 2019 DAE 36 ;

Vu le projet de délibération en date du 21 janvier 2020, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose l'attribution de la subvention correspondant à l'exercice 2020 ;

Sur le rapport présenté par M. Jean-François MARTINS au nom de la 7ème Commission,

Délibère :

Article 1 : Pour l'année 2020, une subvention d'un montant de 10 000 euros est attribuée à l'association

Parisien d'Un Jour, Parisien Toujours (Paris Greeters) domiciliée à la Maison de la vie associative et citoyenne des 3^e et 4^e arrondissements, 5 rue Perrée 75003 Paris (n° simpa 8745 n° dossier 2020_04874).

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au budget de fonctionnement de la Ville de Paris 2020, et exercices suivants si besoin, sous réserve de la décision de financement et de la disponibilité des crédits

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO